



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fin de l'occupation illégale de la FNTF par des sans papiers

**Paris, mercredi 28 octobre 2009** – Les forces de l'ordre ont procédé cet après midi à l'évacuation des sans-papiers du siège de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Cette évacuation est intervenue en application d'une ordonnance prise le 27 octobre par le Tribunal de Grande Instance de Paris et met fin à 18 jours d'occupation illégale par plus de 200 « sans-papiers », sous la responsabilité revendiquée de la CGT.

La question de l'harmonisation des règles de régularisation des salariés en situation irrégulière relevant de la seule responsabilité du gouvernement, la FNTF souligne que l'occupation de son siège n'avait aucune justification.

Patrick Bernasconi, Président de la FNTF a demandé aux pouvoirs publics, responsables de la politique d'immigration, de prendre au plus vite des mesures concrètes pour résoudre les problèmes posés par la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires récents sur l'immigration de travail.

Les salariés de la FNTF qui avaient été contraints d'évacuer jeudi dernier leurs postes de travail, pour des raisons de sécurité, devraient pouvoir reprendre le cours normal de leurs activités lundi 2 novembre. Les représentants de la Fédération seront de nouveau présents dans les instances et réunions paritaires dans lesquelles ils avaient suspendu leur participation suite à l'occupation des locaux de la FNTF.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales et de ses 18 Syndicats de Spécialités, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) - [www.travauxpublics.info](http://www.travauxpublics.info) - [www.metiers-tp.com](http://www.metiers-tp.com)

**Contact presse :** Jean-Christophe Goux-Reverchon, Attaché de presse - Tél. : 01.44.13.31.15 [gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)

